

---

CR - Ethics and Conflicts of Interest  
Monday, March 12, 2012 – 15:00 to 16:00  
ICANN - San Jose, Costa Rica.

Messieurs, Mesdames, veuillez vous asseoir. Nous allons commencer avec notre programme immédiatement.

Messieurs, Mesdames, veuillez prendre vos places. J'aimerais présenter le membre du Conseil d'Administration d'ICANN Monsieur Cherine Chalaby.

Cherine Chalaby:

Bonjour à tous. La session qui commence maintenant va vous présenter une mise à jour sur le travail lié aux conflits et l'éthique. Je suis accompagné de deux membres du Conseil d'Administration qui sont aussi membres du BGC, Messieurs Bill Graham et Ray Plzak, ainsi que notre conseil juridique, John Jeffrey.

Quel est notre ordre du jour? Et bien, nous allons réviser nos plans et que vous soyez familiarisés avec ce plan. On veut vous donner des mises à jour sur le travail que nous menons. Et puis, nous allons recevoir vos questions.

Pour commencer, c'est-à-dire, tout cela a démarré lors de notre réunion à Dakar. On a parlé de conflit et nous avons dit que nous voulons améliorer notre politique concernant les conflits

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

d'intérêt. Pour mieux gérer les cas compliqués, non seulement les cas où il y a des conflits, mais aussi aux perceptions de conflit. Ce qui est le plus important, c'est d'améliorer le standard pour qu'il n'y ait pas de perception de conflit. Nous voulons également améliorer notre code de conduite. Nous avons, donc, demandé à plusieurs sociétés de revoir notre travail. Et, au lieu d'entrer en détail moi-même, je vais céder la parole à John Jeffrey qui va nous parler du travail réalisé jusqu'à présent.

John Jeffrey:

Merci, Cherine. Actuellement, il y a trois révisions qui sont en cours. La première est faite par Monsieur Jones Day qui va une présentation sur les points du travail. Il travaille sur une série de documents y compris notre politique concernant les conflits d'intérêt et à la révision du code d'éthique. Certaines de ces révisions ont été proposées pour le BGC et soumises pour commentaire.

La partie deux appartient à une société, Cooley, à Washington qui nous aide à réviser le processus de l'ICANN à partir de différentes perspectives. Nous recevons le conseil institutionnel et qu'on parle à ICANN et aux autres organisations ayant des situations similaires et on propose des améliorations. La troisième révision est menée par un groupe d'experts internationaux qui font la révision des mécanismes des conflits et d'éthique de l'ICANN.

---

Nous avons aussi un représentant de ce groupe qui vous adressera la parole.

Les réussites que nous avons eues ... et bien tout d'abord le conseil adopté, les règles plus strictes pour les considérations des conflits liés aux candidatures des nouvelles GTLDs ainsi que la formation du sous-comité du BGC sur le conflit et l'éthique. Ce groupe est formé de trois directeurs indépendants: Monsieur Chalaby, Monsieur Graham et Monsieur Ray Plzak. Ils travaillent avec le BGC sur les conflits d'intérêt, sur les différentes révisions.

Tel qu'il a déjà été mentionné, nous faisons les révisions des politiques des conflits d'intérêt et les normes de conduite. Vous savez qu'il existe un document qui sera adressé à toute la communauté. Vous pouvez le trouver, d'ailleurs, sur le site de l'ICANN.

Et finalement, nous avons créé une page de documents de gouvernance où vous trouverez tous ces documents – dont je vous ai parlé -- dans un seul site avec les recommandations pertinentes. Lorsque ces documents ont été incorporés, on n'était pas familiarisé avec toute l'information. Maintenant, c'est beaucoup plus facile de trouver l'information parce qu'elles se trouvent sur un seul site où vous pouvez trouver toutes les versions des politiques, et les nouvelles versions aussi si vous cherchez correctement. Maintenant, nous allons passer à la mise

à jour du travail. Avant cela, il y a aussi Jones Day et l'avocat qui participe à distance. Merci les avocats, Lizanne Thomas qui va nous donner la mise à jour. Elle appartient au groupe de gouvernance institutionnel. Elle est partie de sa réunion de conseil. Elle conseil des sociétés publiques ; elle fait partie du Conseil d'administration de « Krispy Kreme Donuts » ; et, elle est membre du Comité de la gouvernance et du Comité de compensation. C'est un plaisir de travailler avec elle parce qu'elle a eu une vaste expérience en politique de gouvernance corporative. Donc, je vous passe la parole pour que vous nous parliez de votre travail.

Lizanne Thomas:

Merci, beaucoup, John. Messieurs, Mesdames, c'est un honneur pour moi de faire partie de cette discussion. Il est trop tôt pour parler des efforts, mais ma diapo vous parle des recommandations. Et, il est juste de dire que ceci constitue une observation préliminaire.

Nous allons commencer par le début, ce qui passe beaucoup de temps sur la gouvernance corporative, donc, à savoir qu'il s'agit d'un outil qui facilite la bonne prise de décision. On sent que les intérêts puissent l'influencer. Le conflit d'intérêt et la gouvernance, on entend des fois que ceci est lié aux bonnes pratiques. L'une des raisons pour lesquels ceci passe pour la sorte, c'est qu'il faut comprendre que les meilleures pratiques ne sont

---

pas communes. Quand j'ai commencé à travailler avec l'ICANN, j'avais déjà travaillé avec d'autres organisations avec la communauté. Et, j'ai remarqué que toutes les régulations avaient besoin d'être adaptées à l'ICANN, compte tenu non seulement de l'activité [...] cela a été un sujet important pour la prise de décisions et pour les propositions. Il y a eu donc un processus révolutionnaire où l'on a établi ce qui était le mieux pour l'ICANN. Nous continuons à travailler là-dessus.

Nous passons maintenant à la diapositive suivante. Ce que nous cherchons pour ce qui est de la gouvernance il y a trois choses à savoir. Avoir de l'excellence, cohérence avec l'intégrité et l'éthique. Deuxièmement, la transparence, l'ouverture, la communication et la responsabilité pour ceux qui prennent les décisions. Et finalement, quelque chose que je considère très important pour les organisations du monde entier. Que ce soit des ONGs, des organisations privées ou publiques. De bien établir clairement le rôle pour voir [...] que l'on a contribué au progrès de l'organisation. Mais bien des fois il n'est pas clair qui est responsable de telles choses. Il faut donc établir les rôles et on va faire attention, justement, à ce point-là pour que les membres tiennent compte de leurs obligations indépendamment de leur provenance. Il faut tenir compte des questions culturelles entre autre...

---

Avant de définir des efforts ayant été faits, je crois qu'il est temps de faire une pause et essayer de comprendre où est-ce que l'ICANN peut avoir des succès. ICANN a beaucoup travaillé le long son existence. Ce sont des réussites très importantes. Permettez-moi de faire une pause et de vous dire que, ce que je fais, je fais pour des sociétés publiques. Mais, une grande réussite dans le monde des affaires. Nous pouvons dire que l'ICANN est une organisation unique, avec des priorités uniques. Par conséquent, ceci doit être apprécié et incorporé aux politiques pour améliorer constamment.

Voici un des points qu'il faut tenir compte. Tout d'abord, il y a un modèle de multiples partis-prenants, et un processus de développement de politique. Le monde commercial va dans ce sens, mais bien arriéré de l'ICANN. Deuxièmement, le langage de l'ICANN avec la transparence. Ce que j'ai remarqué à partir des dialogues c'est que c'est un grand engagement si on compare l'ICANN à d'autres organisations, même qu'elles soient internationales.

Nous avons aussi un engagement envers la communauté, la diversité de la part des membres du Conseil d'administration, ainsi qu'une révision de la responsabilité et de la transparence. Nous avons également une série de politiques de gouvernance qui sont déjà mises en place. Bien des fois, il a été difficile de finir ces politiques, mais nous soutenons ces recommandations. Nous

---

donnons notre appui à tout cela. C'est-à-dire, on a invité des conseillers pour donner d'autres idées. Si l'on pense où est-ce qu'on prendra le crédit à partir des choses que l'on a déjà établi. Tout cela est très important parce qu'il ne faut pas commencer de zéro.

Pour ce qui est des opportunités ou [...] Quel est notre objectif concernant la gouvernance et les conflits? Ici je vous demande d'une retro-alimentation, d'un feedback. Il faut établir le standard le plus élevé par rapport à l'intégrité. Il faut consolider les procédures et les politiques. Nous devons nous assurer qu'ils soient accessibles. Et s'ils ne sont pas accessibles, alors nous ne vont pas pouvoir les appliquer.

Il faudra aussi établir les mécanismes nous permettant de continuer avec la mise à jour et qui nous aide à travailler en parallèle avec les autres organisations. Tout cela est transformé dans un sujet sur lequel il faut travailler. Il y a cinq initiatives qui ont été traités et soumises aux commentaires du public. Je vais les résumer en disant que l'objectif est de ma présentation et de ne pas entrer en détail par rapport aux recommandations mais plutôt de vous montrer quelles sont les approches que nous essayons d'envisager. Nous avons proposés une mise à jour de la politique du Conseil de l'administration par rapport aux conflits d'intérêt. Nous avons aussi demandé la mise à jour ou l'adaptation de la gouvernance corporative, une mise à jour des codes de conduite,

---

des codes de conduites attendus, et mettre à jour aussi la page de gouvernance du site web de l'ICANN.

Voici quelques points pour commencer la page de gouvernance dans le site web. C'est une page unique où tout le monde puisse comprendre quelles sont les décisions prises, comment ça se passe, où ça commence, où ça fini... la page doit être innovante avec des informations mises à jour, permettant de prendre des décisions. Une page facile à accéder, et ceci doit être cohérent avec le monde des affaires et avec les regroupements qui attendent pour accéder à cette information.

Ce n'est pas une question de politique. Il s'agit plutôt d'avoir l'accès immédiat. Nous avons besoin d'avoir toute cette information et que cette information soit accessible. Je veux signaler aussi l'adoption d'un guide de gouvernance corporative et nous voyons que ceci a lieu avec des différentes entreprises. Et, l'objectif c'est de traiter des questions descriptives et d'améliorer certains concepts. Pour ouvrir certaines questions, par exemple, le rôle du Conseil de l'administration et d'établir une articulation, faire résumer des activités du conseil, établir la manière d'élire les membres, parler des réunions, faire une révision et établir la planification du Conseil de l'administration.

Il y a d'autres points à traiter, comme par exemple, la manière dont les membres du conseil peuvent être [...] pour recevoir des

---

rémunérations, quelles sont leurs fonctions, et cette information est constamment mise à jour.

Nous avons également pour publier une version préliminaire dans le guide de gouvernance. C'est tout simplement une première version préliminaire pour la communauté.

Les trois autres points sont réviser la politique d'intérêt, la conduite, également.

Pour ce qui est de la politique des conflits d'intérêt, et bien, elle a déjà été publiée et proposée, et elle établir la procédure pour divulguer l'information et des directives pour les liens et les employés clés. Nous avons tous à mettre l'accent sur cette politique, et mettre l'accent sur cette politique pour favoriser l'échange.

On a fait beaucoup de changement jusqu'à présent, pendant ces réunions. Mais on peut toujours améliorer toute la dynamique du processus. Je vous donne un exemple rapide de type de politique que nous avons incorporé dans ce processus. Par exemple, employer un cadre, peut-être inviter et non pas à participer. En plus, ce que nous voulons faire vu l'importance de l'ICANN et de sa position sur les conflits, c'est mettre l'accent qu'il s'agit des conséquences qui peut être amené au non-respect d'une politique déterminée.

Il faut voir aussi un code de conduite des membres du Conseil de l'administration, parce que le monde des entreprises doit permettre de voir que le code de conduite s'adapte aux objectifs. L'objectif est de déterminer que les directeurs, les liaisons, et les personnels respectent la mission et les valeurs clés de l'ICANN.

Pour finir, nous avons les attentes de la communauté et les standards attendus qui sont partagés par tous les membres du modèle de multiples partis-prenants. Voilà, il faut continuer à travailler là-dessus. Il faut travailler pour que tous ces documents soient cohérents à l'interne. Nous devons également parler des différents types de consensus, et nous assurer que tous les efforts soient fait de manière correcte et efficace.

Je vais passer maintenant à la dernière diapo. Tout simplement, c'est le début. Je tiens à vous remercier de m'avoir permis à participer, et je voudrai vous dire qu'il faut travailler en collaboration. On a beaucoup de problèmes pour t'entendre par téléphone. Peut-être pourrais-je parler plus lentement et un peu plus fort? Parce qu'on a des problèmes avec la connexion. Je m'excuse. Je veux être claire, je m'excuse, mais il est important de considérer tout ce qui vient d'être dit pour que le processus soit constant.

---

Il peut y avoir des changements significatifs liés à la gouvernance, mais je veux que vous compreniez que nous ne sommes pas d'accord sur la question de gouvernance, et que nous prenons en considération. Sur ce point, je vais finir. Je vous remercie de votre participation. Nous avons beaucoup de difficulté à vous entendre. Il paraît que vous êtes en train de finir votre exposé. Peut-être pourrions-nous rétablir la connexion plus tard [...] Merci beaucoup.

John Jeffrey:

Merci, Lizanne. Nous allons passer à la prochaine diapo. La deuxième révision est faite par une autre équipe. Un autre cabinet juridique. Ce cabinet d'avocats est représenté par Joel Brenner. Ce cabinet s'est engagé à faire une présentation à la faculté d'Economie de Londres, et nous allons voir cette présentation sur l'écran. Et, ils vont finir leur rapport la semaine prochaine et ce rapport sera publié dans le site web de l'ICANN, pour qu'il soit examiné par le Conseil de l'Administration et par la communauté.

Deux révisions ont été faites par ce cabinet. La première, une révision du départ, dont on a parlé au Dakar. Nous avons vu où est-ce que les documents pourraient-être retrouvés. Ils ont vu qu'il y avait des problèmes par rapport aux documents sur le site. Ils nous ont recommandé de centraliser, donc, la documentation au niveau de la page Internet. La deuxième recommandation c'est

---

une comparaison entre l'ICANN et une ONG ou une organisation internationale...intergouvernementale, pardon... En ce moment, le cabinet finit son rapport dans la matière, et ce sera publié prochainement.

Ils ont fait aussi une comparaison entre ces entités que je vienne de mentionner. Voilà la deuxième partie de la révision. Nous allons voir par la suite la troisième révision. Et, c'est Jermyn Brooks en ligne, espérant avec une meilleure connexion. Nous allons pouvoir parler sur le groupe qui l'a constitué – un groupe d'experts internationaux – et, Jermyn Brooks pourra peut-être nous donner des informations sur les membres de ce panel de révisions. Il fera la présentation, et puis, il y aura un moment pour poser des questions. Jermyn, vous êtes au téléphone?

Jermyn Brooks: Oui, bonjour. Vous m'entendez bien dans la salle?

John Jeffrey: Merci, Jermyn. Vous avez la parole.

Jermyn Brooks: Notre travail est basé sur la résolution du Conseil de l'Administration, sur l'éthique, les conflits d'intérêt, le code de conduite, et de confidentialité. Comment tous ces aspects peuvent –être améliorés? Dans cette résolution, il a été décidé de

constituer un groupe d'experts internationaux pour faire un suivi du travail des deux équipes de juristes dans le but de voir ou réviser la fonction globale de l'ICANN, et analyser les meilleures pratiques internationales pouvant être appliquées à l'ICANN sur la base de ce qui a été présenté par la deuxième équipe des juristes, avec une perspective un petit peu différente. Le groupe d'experts internationaux que nous constituons est intégré par trois personnes, trois experts, représentant différents points géographiques et issus des différents environnements professionnels. Monsieur King, c'est un juge Sud-Africain qui est à la retraite. C'est le roi de la gouvernance d'entreprise, si vous voulez, car il a été responsable d'un grand nombre de rapports connus sous le nom des « Rapports King », portant sur un certain nombre de compagnies en Afrique du Sud. Il est vraiment très renommé au niveau international ; il a travaillé avec l'initiative de rapport global ; il a été président honorifique, et il en est président honorifique en ce moment. Et, il travaille dans une initiative internationale qui s'appelle « L'initiative du Reporting Intégré ». Monsieur King préside cette initiative. Nous avons, donc, un expert qui représente en grande mesure le continent africain.

La deuxième personne est le Monsieur Aron Cramer, connu en Californie comme le président et le PDG d'une organisation à but non-lucratif consacré au business avec responsabilité sociale, et qui travaille sur la durabilité et la responsabilité sociale

---

d'entreprise. C'est une organisation à but non-lucratif, et donc, Monsieur Cramer est familiarisé avec les deux modalités de travail des organisations à but non-lucratif et à but lucratif. Moi-même, Jermyn Brooks, je suis comptable à la base. J'étais responsable de la fonction d'un Price-Waterhouse, et au fil des années, j'ai travaillé dans plusieurs départements dans différents pays dans Price-Waterhouse. Et puis, dans Price-WaterhouseCoopers en donnant conseil aux entreprises sur plusieurs sujets y compris la gouvernance d'entreprise.

Après ma retraite, j'ai eu une grande expérience dans le monde des organisations non-gouvernementales, et dans des organisations intergouvernementales, ainsi que dans un large éventail de sociétés qui demandent à avoir des conseils en matière de transparence, de gouvernance d'entreprise, et dans la transparence internationale. C'est-à-dire, dans l'entreprise dans laquelle je travaille depuis dix ans. C'est là où nous examinons la meilleure façon d'aborder des problèmes en matière d'éthique, surtout lorsqu'il s'agit de problèmes de corruption.

Voilà les antécédents professionnels désintégrant de notre panel d'experts. Et nous espérons pouvoir donner des recommandations au Conseil d'administration de l'ICANN, à partir de notre expérience. Ces recommandations serviront à donner de la crédibilité à l'ICANN au niveau international. Ce que nous

---

avons suggéré, nous sommes sur le point de finir le brouillon de ce document pour l'ICANN.

C'est-à-dire ce que nous sommes au début du processus. Nous avons suggéré, donc, que le travail formel se fasse en trois étapes dans les mois à suivre. Tout d'abord, collecter des informations et diagnostiquer quels sont les problèmes à résoudre. Nous espérons finaliser cette étape vers la fin mars et le début d'avril. La deuxième étape consistera à échanger des idées sur le développement des recommandations. Cette étape aura lieu au mois d'avril jusqu'au début du mois de mai.

Et, finalement, la troisième étape consistera en des présentations au Conseil de l'administration et aux cadres de l'ICANN. Nous croyons qu'il s'agit d'une étape pour que nos recommandations puissent être bien comprises, et pour que l'ICANN soit convaincu par rapport à nos recommandations.

Il y a un avant-projet de nos recommandations qui sera présenté du 7 au 9 mai à Amsterdam au Conseil de l'administration, et par la suite, on fera une présentation finale début juin. Entre temps, il y aura bien-sûr des débats avec les cadres au cours duquel nous allons pouvoir recueillir leurs commentaires par rapport à notre présentation préliminaire du mois dernier. Voilà pour le processus en termes généraux.

---

Finalement, je voudrai dire quelque chose par rapport aux différents domaines que nous allons aborder dans ces rapports. De manière générale, il faut voir comment améliorer la légitimité de l'ICANN en tant qu'organisation d'intérêt public. Vous savez tous, ou vous êtes au courant des critiques dont fait l'objet l'ICANN, ainsi que des louanges que l'ICANN reçoit de par son travail. Mais, en général, il y a des critiques, et c'est pourquoi le but est d'améliorer la légitimité de l'ICANN. Nous allons tout particulièrement nous concentrer sur les mêmes domaines qui ont été déjà cités auparavant, c'est-à-dire, comment améliorer l'indépendance, la transparence, la responsabilité du Conseil de l'administration. Nous allons de même étudier les codes de conduite, notamment en ce qui concerne la politique du conflit d'intérêt du Conseil de l'Administration, mais aussi le conflit d'intérêt au sein du personnel de l'ICANN.

Tout cela nous amène dans un domaine un peu contentieux de la nomination des membres du Conseil de l'administration et le processus de Comité de nomination du Conseil de l'administration.

En outre, un autre point important, qui a donné lieu à des inquiétudes parmi les membres du Conseil de l'administration a été quels sont les activités qui devraient être [...] et après les mandats, et avant ou pendant la période de travail du personnel, l'embauche du personnel. Et là, il faudrait voir les politiques de

---

rémunération pour savoir comment pourvoir comment peut-on convaincre le conseil d'administration et les membres du personnel une fois leur mandat fini, par rapport à certaines conduites ou comportements vis-à-vis de l'ICANN.

Je vais finir ma présentation ici, et je suis disponible bien-sûr, pour répondre à vos questions par rapport à cette approche. Nous essayons qu'il y ait une composante internationale dans l'ICANN, qui soit conforme à la nature internationale de l'organisation. En plus, nous essayons d'aller au-delà des meilleures pratiques juridiques pour analyser les standards éthiques et revoir les codes de conduites du point de vue de l'objectif de maintenir une bonne perception de ces standards, car il s'agit d'un élément clé pour l'acceptation et la légitimité de l'ICANN dans ce domaine aussi important.

Ceci dit, je vais finir ma présentation, et je serai heureux de répondre à vos questions.

John Jeffrey:

Merci, Jermyn. Liz, êtes-vous encore en ligne? Etes-vous encore connectée? Apparemment, elle n'est plus connectée. Nous pourrions donc passer aux réponses, si vous êtes d'accord, Monsieur le président.

**Cherine Chalaby:** Oui, mais avant cela, il serait intéressant de résumer tout ce qu'on a entendu. On a mentionné les trois étapes, mais quand est-ce que ces révisions seront prêtes pour que la communauté puisse les voir? Et, quand la résolution du Conseil de l'administration serait-elle prête?

**John Jeffrey:** Tout le travail devrait être fini avant la réunion de Prague. Pour le premier groupe, le travail continuera peut-être parce qu'il s'agit de juristes d'entreprises. Et, nous allons continuer d'améliorer les questions liées aux conflits d'intérêt et à l'éthique. En ce qui concerne le travail du cabinet juridique Cooley, leur étude sera publiée sur la base des commentaires et ce sous-comité continuera à travailler s'il le faut, et s'il faut, présenter un nouveau rapport.

En ce qui concerne ce dernier groupe d'experts qui travaille sur la question de l'éthique, comme Monsieur Brooks l'a dit, ce dernier groupe va présenter son rapport après consultation au Conseil de l'administration après Prague ou avant Prague. Je sais que nous sommes assez contraints au niveau du temps, mais je ne sais pas si mon collègue Ray, il faudrait qu'il dit quelque chose avant de passer aux questions.

---

Ray Plzak: Oui, très rapidement. En plus de tout ce qui a été présenté ici, comme nous l'avons dit, notre réunion à Dakar, on prend tout cela au sérieux. Mais il y a d'autres que l'on fait en parallèle de ce processus. Cela implique d'améliorer la prise de conscience des membres du Conseil par rapport aux conflits ; la perception des membres du Conseil de l'administration par rapport aux conflits ; améliorer cette question au sein de notre culture. Nous révisons des activités qui ont eu lieu dans ce domaine. Nous examinons des améliorations au niveau de la formation.

Bill Graham: Merci beaucoup. Merci, Cherine. J'aimerais dire que pour moi, c'est un élément clé, car le modèle de multiparti-prenante est un grand enjeu et il est très important que les experts, ayant une grande expérience dans le domaine du DNS puisse y participer. Certains de ces experts sont issus du secteur de l'industrie, de DNS, et cela représente un véritable défi pour éviter des conflits d'intérêt.

Je crois aussi qu'il est important que la communauté dans son ensemble réfléchisse par rapport à ses pratiques. Et pour le moment, je pense que le plus important c'est de comprendre quelles sont les actions que le Conseil de l'administration va mettre en place ainsi que les mécanismes de révisions que l'on mettra en place pour continuer de nous améliorer.

Cherine Chalaby:

Merci, on passe aux questions.

John Jeffrey:

Je crois que Lizanne est connectée. Nous allons, donc, compter parmi nous Lizanne et Jermyn pour répondre aux questions du public.

Mike O'Connor:

Je suis Mike O'Connor, membre du Regroupement commercial, mais je parle ici à titre personnel. Moi aussi, j'ai travaillé pour plusieurs des cabinets des comptables les plus importants au niveau international, et ma réaction face à cette présentation c'est que cela doit coûter très cher. C'est une espèce de mine d'or, si vous voulez. Parce qu'il y a beaucoup de plans de travail, de documents à créer, je suppose que cela est nécessaire, mais entre temps, permettez-moi de vous dire d'une politique d'éthique qui se résume en une seule phrase. Quand j'ai travaillé pour un cabinet de comptables très réputé au niveau international, un partenaire m'a raconté une anecdote. Et, je m'en sers toujours, je raconte cette anecdote dans des travaux où je suis chargée de superviser des milliers de personnes. Pensez, indépendamment de votre pays, pensez ou imaginez le rapport-enquête le plus merveilleux qui puisse être publié à la télé ou par le journaliste le plus important. Dans mon pays, ce serait Mike Wallace... Et mon chef m'a dit, « Mike, on va utiliser la preuve de

---

Mike Wallace. Si tu être devant une caméra de télévision et être interviewé par Mike Wallace sur ton comportement et ça se passe bien, ça va être éthique. Et si tu t'imagines dans cette interview faites par ce journaliste aussi réputé, aussi brillant, et que ça ne se passe pas bien, alors ça, ça n'est pas éthique. » Je n'ai nommé personne, mais vous savez tous de qui je parle, parce que c'est la raison pour laquelle que nous sommes ici. Et, certains comportements n'ont pas passés ce teste de Mike Wallace.

Je vois qu'il y a des règles très strictes sur le fait d'accepter de prendre un verre avec les membres du personnel de l'ICANN, et je dirai que s'il arrive un point où on accepte un coca ou une bière, on passe par... on réussit, on passe par ce test de Mike Wallace. Mais, dans d'autres circonstances, on ne passe pas ce test. Alors, même s'il y a tout ce travail en cours, peut-être que vous pourriez réfléchir à ce que je viens de dire. C'est très important. Le premier orateur a signalé une notion et je vais citer ses propos, pour qu'il n'y ait pas de malentendu. Elle a dit les choses suivantes: un temps cohérent, elle a parlé d'un temps cohérent, lorsqu'on travail en matière d'éthique. Et je pense qu'un temps cohérent est très important pour travailler en éthique. Le message doit être simple pour que les gens puissent s'en souvenir. C'est l'un des points les plus positifs par rapport à ce test Mike Wallace, ce journaliste dont j'ai parlé. Tous ces plans, toute cette structure intergalactique, va vous donner comme résultat quelque chose d'aussi compliqué que personne ne vas

---

pas savoir ce qui va faire. Voilà, ma réaction par rapport à ce qui a été dit.

Andrea Glorioso:

Merci, je suis Andrea Glorioso. Je travaille, je parle au nom de la Commission européenne. Je voudrai bien préciser que je parle au nom de la Commission européenne et non pas au nom du GAC [Governmental Advisory Committee].

Je crois qu'il faut féliciter le Conseil d'administration pour le travail qui a été réalisé et nous attendons les résultats. Or, il est bon de dire que le Conseil d'administration dans sa Résolution du 28 octobre 2011 à Dakar a dit qu'il faut faire une révision initiale, et qu'il faut soumettre aux commentaires publics pour le mois de janvier. Et, que ces commentaires vont être présentés au Comité de soutien pour février 2012. Et, par la suite, ça doit être approuvé par le Conseil d'administration. L'approbation du Conseil d'administration, on ne l'obtiendra pas avant Prague, et la communauté espère recevoir une explication de pourquoi on n'est pas arrivé à une solution. Si vous vous souvenez de la réunion de Dakar, il y a eu un engagement fait, parce que la communauté de soutien gouvernemental a fait des demandes spécifiques, car il y a eu une demande très spécifique. Tout cela a été perçu comme une priorité. Ce retard de trois mois fait que les choses ne soient pas vues comme une priorité. La Commission voudrait que les résultats des révisions soient publiés. Je viens de

---

regarder la page de consultation mentionnée par le conseiller juridique de l'ICANN. Et, la seule chose que j'ai vu c'est une proposition de modification de textes juridiques. Mais, je n'ai pas vu le texte complet de la révision qui nous a amené à faire cette modification. Donc, si vous voulez, les consultations et des commentaires, il faut déjà que vous nous fournissiez le texte finalisé de la révision. Espérons que ce soit avant Prague.

Paul Foody:

Merci, [indiscernable] je parle à ma propre représentation. J'ai un commentaire à faire. Il a été dit que l'ICANN avait obtenu une note très élevée en termes de transparence. Je me demande si on pourrait envoyer un e-mail aux registrants, car 95% des ressources financières de l'ICANN viennent des registrants. Comment se peut-il que le conseil, que l'ICANN ait une note de transparence aussi élevée alors que la partie la plus importante du travail n'a pas encore été faite? Y a-t-il des réponses à ça? Je pense que l'on vous a écouté déjà, mais la réponse est beaucoup plus compliquée. Qu'est-ce que vous pensez?

John Jeffrey:

L'ICANN n'a pas l'information où les noms de tous les registrants. Et, nous ne pensons pas que ce soit approprié de fournir en ce moment. Alors, je vais envoyer un e-mail pour que cette information soit mise à jour au plus tôt que possible, et que cette demande soit répondu. Je pense qu'il y a d'autres façons de voir

---

les informations du [indiscernable] et je vous prie d'utiliser ces modalités pour nous faire parvenir vos commentaires.

Paul Foody:

Monsieur Beckstrom a fait un commentaire sur le bien public et sur les intérêts publics. Donc, j'aimerais que l'on puisse définir ce que vous comprenez lorsqu'on parle d'intérêt public ou de biens publics.

John Jeffrey:

L'ICANN est une organisation à but non-lucratif, publique, basée en Californie aux Etats-Unis, et agit dans le cadre de la loi. Il y a eu un grand débat au sein de l'ICANN sur la mission et les objectifs de l'ICANN. Mais, je ne sais pas si cela répond à votre question. Sinon, vous pouvez formaliser par écrit, votre question.

Paul Foody:

Merci.

Chris La Hatte:

Bonjour, je suis Chris. Je suis l'ombudsman d'ICANN. Je voudrais surtout faire un commentaire sur le travail qui a été réalisé. En tant qu'ombudsman, je rappelle aux membres de la communauté que le rôle de l'ombudsman est d'enquêter par rapport à ces questions. Très souvent, au lieu d'écrire un blog avec des critiques ou d'écrire sur Twitter quelque chose, il y a une méthode plus

---

spécifique pour se plaindre, pour que l'on puisse de façon indépendante enquêter par rapport aux problèmes soulevés. Voilà ce que je voulais dire par rapport à mon activité en tant qu'ombudsman.

Si vous avez des consultations ou des questions, vous savez où me trouver. Merci.

Janice Lange:

Je suis Janice Lange, du personnel de l'ICANN. Je parle en représentation de la participation à distance. L'ICANN a publié des incidents sur l'intérêt public. Par exemple, en 2006, il a eu un procès verbal d'une réunion où Monsieur Vint Cerf et Monsieur Veni ont voté sur un sujet sur le « point org ». A l'époque, Monsieur Cerf a été un membre actif du Conseil de l'Administration et il a voté. Très bien, nous pouvons envoyer cette question au réviseur pour voir ce qu'il peut nous dire.